

Trait d'union

Le magazine de l'APEL de Saint Jean Hulst

n° 67 - Janvier 2011



Très bonne année 2011 !



Que souhaiter en cette année qui commence... De la joie, du bonheur, une bonne santé ? Des projets... ou leur réalisation ?

Des rencontres ? Une famille qui s'agrandit, des grands qui prennent leur envol au large ? ... Je vous souhaite en tous cas une très heureuse année, même si les vœux de chacun sont différents.

Et je souhaite à notre communauté éducative de savoir accueillir cette différence ... C'est pour avancer ensemble dans cette direction que nous vous proposons ce Trait d'Union hivernal. Nous nous sommes penchés sur les moyens proposés à Saint Jean pour accueillir ceux que le handicap ou les aléas de la vie ont rendus différents. Nous avons également cherché comment aider notre enfant s'il se sent différent à cause de difficultés scolaires. Reste alors à nous demander comment nous accueillons la différence, et comment nous incitons nos enfants à la voir.

En cette nouvelle année, réfléchissons aussi à un sujet de préoccupation commun aux parents, enseignants, et surveillants : l'autorité ! Comment l'asseoir ? Comment l'exercer au quotidien ? Dans ses Carnets, Antoine de Saint-Exupéry écrit « Je suis épouvanté de la difficulté à faire dériver l'autorité d'autre chose que de Dieu » ... Nous avons demandé au Père Federspiel, salésien, de venir le 25 janvier nous apporter ses lumières, et lancer dans la communauté éducative de Saint-Jean-Hulst une réflexion qui sera poursuivie au cours de rencontres parents-école en mars.

Emmanuelle Bouteiller
Présidente de l'APEL de Saint-Jean-Hulst.

L'accueil de la différence dans l'éducation

Quelle place réserver à l'accueil de la différence dans l'éducation que nous donnons à nos enfants ? Pour vous, nous avons interrogé le Père Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien, sociologue et fondateur de l'association Le Valdocco. Educateur spécialisé, il intervient depuis plus de trente ans auprès d'adolescents dans les quartiers difficiles des Yvelines, du Val d'Oise et du Grand Lyon et travaille en parallèle aux questions d'éducation avec les élus.

1. Pourquoi et comment ouvrir les enfants vers les autres sans qu'ils ressentent pour autant la différence comme une menace ?

Prenez un livre dont chacune des pages comporte un lot d'objets identiques mais de couleurs variées. La dernière page est en noir et blanc et paraît bien triste par rapport aux autres. En effet, seule la différence est source de vie et c'est pourquoi il est si important d'y sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge.

Eduquer vient de «*ex ducere*», c'est-à-dire «conduire hors de», «faire sortir de» l'état d'enfance pour devenir sujet dans une société d'échanges. L'enfant ne conçoit pas l'altérité, l'éduquer c'est lui permettre d'apprendre à nouer une relation avec autrui.

La différence est source d'enrichissement mais peut impressionner car elle est aussi synonyme d'inconnu. Un être fragile peut ainsi la considérer comme une menace. Or, un enfant a d'abord besoin de se sentir en sécurité pour être heureux. Il doit donc progressivement apprendre à connaître la différence et à l'appivoiser. La fraternité en est la première expérience, les frères et sœurs cherchant naturellement à se démarquer. Les parents ont

pour rôle d'ouvrir leurs enfants à cette diversité tout en veillant à ce qu'ils acquièrent progressivement confiance en eux.

2. Comment encourager les enfants à accepter d'être différents ? Comment leur donner une éducation chrétienne tout en les aidant à vivre cette différence en paix ?

Plus l'enfant grandit, plus il attache de l'importance au regard des autres. Or, il y a forcément un décalage entre l'image qu'il veut donner de lui et celle que les autres lui renvoient.

Les parents doivent donc être vigilants afin d'éviter deux écueils concernant leurs enfants : l'attitude de repli sur soi ou le sacrifice de certains traits de personnalité afin d'exister aux yeux des autres.

Ils doivent apprendre à leurs enfants à être attentifs au regard des autres sans pour autant en être dépendants. Il s'agit toujours d'une question d'équilibre.

Concernant l'éducation chrétienne, rappelons que le Christ nous dit : « ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ». Les parents sont appelés à transmettre à leurs enfants les valeurs morales et chrétiennes nécessaires pour discerner le bien du mal.



Ils doivent également penser à expliquer que ces valeurs peuvent être le fondement d'un désaccord sur des idées ou des comportements mais ne sont jamais destinées à juger les personnes.

Par ailleurs, les enfants doivent comprendre qu'il est néfaste de systématiquement chercher à se mettre au-dessus ou en-dessous des autres. Ils doivent au contraire apprendre à instaurer avec autrui une relation entre enfants de Dieu, selon l'injonction « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

3. Comment inculquer des valeurs aux adolescents tout en leur laissant découvrir leur personnalité ? Comment les aider à former leur jugement ?

A mes yeux, la plus belle parabole qui existe sur l'éducation est la celle de la graine : cette graine est appelée à devenir un arbre. L'abbé Pierre parlait de trois catégories d'hommes et de femmes : il y a ceux que vous mettez face à une graine, et qui ne voient que la graine. Ensuite, il y a ceux qui rêvent déjà à l'arbre, à ses feuilles, aux oiseaux. Le drame pour ces grands idéalistes, c'est qu'à force de rêver ils risquent de marcher sur la graine et il n'y aura plus rien. Enfin, il y a ceux qui savent toujours voir à la fois la graine et l'arbre. Ces derniers sont attentifs au terrain qui fera grandir l'arbre.

Dans cette parabole où éduquer signifie

permettre à l'enfant de prendre racine dans l'héritage familial, social, culturel et religieux de son pays afin d'éclorre à sa nouveauté de sujet, il doit toujours être question d'équilibre entre la transmission et l'éclosion à la nouveauté. En effet, s'il est nécessaire de sécuriser les jeunes en posant un cadre et des limites, il faut aussi les responsabiliser. Eduquer n'est pas forcer un enfant à entrer dans notre projet mais plutôt l'aider à découvrir le sien.

Pour cela, il est nécessaire que le jeune apprenne à former son jugement. Or, si un enfant agit souvent par mimétisme, un adolescent préfère généralement adopter une attitude de critique systématique. Les parents doivent donc apprendre progressivement aux adolescents à exercer leur raison dans un esprit de liberté. En effet, l'esprit de critique systématiquement négatif n'est pas plus synonyme de liberté que le mimétisme.

4. Les parents et l'école ont-ils des rôles complémentaires à jouer ?

A l'école, les enfants vont notamment réaliser que l'organisation de leur famille n'est pas identique à celle des autres. Ainsi, l'école apporte un plus dans l'éducation à la différence. Parents et enseignants doivent jouer des partitions distinctes dans une même harmonie.

Propos recueillis par Félicie Petersen

Seigneur,

Apprends-moi à partir à la rencontre de mes frères,
et en particulier des jeunes
qui paraissent parfois inabordables.

Entrer en relation,
c'est d'abord apprendre à se quitter soi-même,
c'est aussi sortir de sa forteresse,
c'est ne pas se mettre en avant,
c'est laisser l'autre s'avancer,
c'est apprendre à donner
mais aussi à recevoir.

C'est accepter d'être surpris,
d'être remis en cause,
c'est ne jamais juger sur l'apparence :
elle est parfois si trompeuse.

L'essentiel est toujours invisible pour les yeux.
Que de souffrances
se cachent parfois derrière la violence,
que d'incompréhensions
derrière la vivacité des provocations !

Seigneur, apprend-moi à vivre la différence
non pas comme une menace,
mais comme une source d'enrichissement.

Père Petitclerc

Rencontre parents-école : réfléchissons ensemble

Dans de nombreux établissements de l'enseignement libre, se sont tenues des rencontres parents-école organisées par l'APEL proposant aux membres de la communauté éducative de réfléchir ensemble autour d'un thème.



Parents, enseignants, personnel éducatif, chefs d'établissement, nous sommes tous confrontés à la question de l'autorité. Doit-on être nostalgique des modèles de l'ancien temps ? La nouvelle autorité exige-t-elle du "sur-mesure" ? Comment l'exercer à l'école et à la maison ?

Le Père Federspiel, salésien, viendra le 25 janvier 2011 nous donner quelques pistes de réflexion.

Puis, dans le courant du mois de mars, mettons nous ensemble autour d'une table pour confronter nos expériences et réfléchir à l'exercice d'une autorité qui fait grandir nos enfants.

Isabelle Chesnot

Courrier des lecteurs

1. Des amis allemands cherchent pour leur fils de 14 ans un correspondant pour un échange. Comment faire ?

Nous pouvons mettre cette annonce sur notre site Internet et, au besoin, la faire relayer par les professeurs d'allemand. Nombreux sont les parents qui cherchent des moyens de faire pratiquer les langues à leurs enfants ! NDLR : n'hésitez pas à nous faire parvenir ce genre de demandes ...

2. Je voudrais avoir des renseignements sur la cantine et poser des questions précises au prestataire de service qui fournit les repas à Saint-Jean-Hulst. Par quel biais y parvenir ?

Les parents sont représentés aux trois commissions « restauration » annuelles par l'intermédiaire de l'APEL (cette année, Loïc Flichy a accepté de nous rendre ce service). Vous pouvez donc nous adresser vos questions, remarques ou suggestions par écrit sur notre site ; nous les transmettrons fidèlement et vous communiquerons la réponse. Prochaine commission « restauration » : le 25 janvier.

3. Peut-on toujours se retrouver pour prier au primaire le lundi matin ?

Tous les lundis matins, de 8h30 à 8h50, au moins un parent prend le temps de s'arrêter pour prier. N'hésitez pas à nous rejoindre devant l'entrée du 16 rue Rémyilly et à grimper jusqu'à l'oratoire afin de commencer la semaine en priant ensemble...

La différence au sein de notre établissement: les classes ULIS et Comebac

Vus de l'extérieur, les élèves de Saint-Jean-Hulst paraissent souvent bien unifiés... Pourtant, savez-vous que parmi eux certains sont scolarisés différemment ? En effet, dès 2006 a été ouverte une classe UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) qu'il faut désormais appeler ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) suite de l'ouverture de la classe Come Bac en 2008. Madame Delouis nous présente le fonctionnement de ces deux classes.

La classe ULIS : une volonté du diocèse

Le diocèse de Versailles souhaitait ouvrir une classe ULIS au sein de l'enseignement catholique. Saint-Jean a naturellement répondu favorablement à cet appel et aujourd'hui, cette classe ULIS est unique dans l'enseignement privé versillais. Elle peut accueillir des collégiens souffrant de déficiences cognitives pendant 4 ans. Y est attachée une institutrice spécialisée.

La grande valeur ajoutée pour nos enfants réside dans l'intégration de certains de ces élèves dans les classes ordinaires notamment en cours de SVT, de musique, d'anglais et surtout d'EPS. Ainsi les élèves ordinaires et ceux de la classe ULIS apprennent à se connaître et peuvent même développer de solides amitiés. En outre, certains professeurs qui enseignent habituellement dans les autres classes du collège interviennent au sein de la classe ULIS.

En 2010, la classe ULIS est composée de 7 anciens et 3 nouveaux. Son but est d'aider l'élève à participer à la vie scolaire, en facilitant son travail dans les classes ordinaires et en instaurant des temps de regroupement où il suit des enseignements adaptés. A terme, ces collégiens intègrent des lycées professionnels ou des IMPro (instituts médicaux professionnels). L'objectif principal est de rendre ces collégiens le plus autonomes possible en leur procurant un métier. L'idée maîtresse n'est pas de rattraper le cursus normal mais de les aider à s'épanouir.

Saint-Jean accueille aussi quelques handicapés physiques. Certains enfants malentendants ou aveugles sont aujourd'hui scolarisés dans quelques-unes des classes dites ordinaires.

La classe Come Bac : une volonté de l'équipe dirigeante

En 2008, l'équipe dirigeante a souhaité partager les richesses sur les plans intellectuel et humain de l'établissement Saint-Jean en ouvrant la classe « Come Bac ». Elle propose à des jeunes ou des adultes en rupture de scolarité de reprendre des études. Les cours ont lieu de 13h à 20h30. Les participants suivent le programme d'une Terminale ES et sont présentés au baccalauréat en candidats libres. Ils peuvent ainsi présenter l'ensemble des épreuves en les échelonnant sur plusieurs années puisqu'ils sont autorisés à garder leurs notes pendant cinq ans. Cette classe accueille actuellement 12 élèves. L'année dernière, six élèves (sur les huit que comptait la classe) avaient choisi de se présenter au baccalauréat. Trois ayant présenté toutes les épreuves ont été reçus, trois autres passent le bac en deux ans. La volonté de certains leur promet de beaux parcours professionnels.

Quelle richesse pour nos enfants et ces élèves aux profils particuliers de pouvoir se côtoyer au quotidien !

Propos recueillis par Edwige Zbinden

Mieux appréhender les différences des élèves vis-à-vis de l'apprentissage scolaire

La différence se vit aussi de façon concrète dans notre école : tous les élèves n'ont pas les mêmes compétences scolaires. Madame Mirabel nous présente un projet pédagogique qui vise à restaurer la confiance de tous les élèves dans leur capacité à réussir.

La pédagogie des gestes mentaux d'Antoine de la Garanderie

Antoine de la Garanderie (1920-2010), qui fut professeur de philosophie, dont quelques années à Saint Jean de Béthune, s'est posé la question suivante : pourquoi certains élèves réussissent scolairement et d'autres pas ? Cela l'a amené à poser le postulat que tous les élèves peuvent réussir s'ils sont renseignés sur leurs stratégies.

Il est à l'initiative de "la pédagogie des gestes mentaux". Cette pédagogie part du fait que l'on peut observer la vie mentale et en dégager les opérations de la pensée, les gestes mentaux". Ils sont au nombre de cinq: l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion et l'imagination. Il a dégagé leurs structures qui peuvent donc s'enseigner. Chacun met très tôt en place des habitudes mentales, des méthodes personnelles de traitement de l'information, et on peut à tout âge prendre conscience de

ses propres stratégies pour mieux les exploiter, les enrichir.

La pratique pédagogique d'Antoine de la Garanderie a été reconnue par l'éducation nationale. Elle est encore très vivante et pratiquée par de nombreux professeurs, orthophonistes et éducateurs. Elle institue un véritable dialogue pédagogique entre le professeur et l'élève, le sujet découvre comment il opère, quelles sont les caractéristiques spécifiques de ses stratégies mentales.



Mme Mirabel, professeur d'EPS à St Jean Hulst, s'est formée pendant plusieurs années à Paris à cette pédagogie, qu'elle applique à présent dans son métier d'enseignante, de professeur principal, et qu'elle propose à certains élèves en difficulté scolaire par une aide individualisée. Elle explique que cette «pédagogie des moyens d'apprendre», saisit l'enfant dans sa particularité face à l'apprentissage scolaire.

Face aux problèmes que peuvent rencontrer certains élèves au cours de leur scolarité (baisse des résultats, manque de concentration et d'implication), cette analyse des processus permet de construire des réponses adaptées à chacun. Elle permet à l'enfant de se poser en acteur de son apprentissage, l'élève en est responsable et prend conscience de ses ressources. Bien souvent, l'enfant est en difficulté car il s'enferme dans une stratégie de travail non appropriée, il s'épuise à appliquer des méthodes de travail qui ne lui conviennent pas. Cette méthode porte du fruit pour des élèves en difficulté scolaire en projet de changement, elle permet à l'enfant de redonner du sens à son travail, de redevenir pilote de son intelligence, elle améliore ses méthodes de travail individuelles.

Mme Mirabel montre comment cela change l'approche de son métier d'enseignante. L'enseignement est plus personnalisé, la classe n'est plus forcément un groupe homogène, mais un ensemble d'individus différents qui ne fonctionnent pas de la même manière et auxquels il convient de s'adapter.

« Réussir, ça s'apprend », « Tous les enfants peuvent réussir ! » Deux titres d'ouvrages d'Antoine de la Garanderie. Quel beau programme pour l'équipe éducative de notre école !

Rappelons qu'Antoine de la Garanderie a été délégué général de l'APEL en 1961, où il a milité pour une pédagogie centrée sur l'élève. Il a aussi défendu au moment de mai 68 la mixité dans les écoles catholiques.

Propos recueillis par Hélène Genuyt

Questions-réponses à Madame Delouis

1. Les parents qui souhaitent envoyer leurs enfants plusieurs mois à l'étranger peuvent-ils déborder sur le temps scolaire?

Cette question est à poser au cas par cas. L'option est possible si le dossier scolaire de votre enfant le permet et avec l'accord préalable de la direction. Le projet est alors élaboré de concert avec l'établissement. Sachez cependant qu'aucune autorisation de départ n'est donnée pour le mois de juin.

2. Pourquoi ne plus autoriser les absences exceptionnelles à la cantine ?

L'an dernier, il y a eu jusqu'à 100 absences exceptionnelles par jour. Elles ne seront désormais autorisées que sous réserve d'être vraiment exceptionnelles et motivées.

3. Comment expliquer les effectifs des classes de seconde ?

Les effectifs des classes de seconde varient de 29 à 36. Globalement, nous manquons de place dans l'enseignement catholique : ailleurs, existent des classes de seconde de 40 élèves. La disparité des effectifs entre les classes est liée aux questions de langues et d'options.

4. Comment est constitué le BDE ?

Il n'y a pas de BDE mais un Conseil de Vie Lycéenne constitué par volontariat et cooptation. Monsieur d'Abzac passe dans les classes pour demander des volontaires.

5. Au collège et au lycée, les enseignants utilisent de plus en plus l'informatique pour donner des devoirs aux élèves. Quel est l'état des lieux de son usage à Saint Jean ?

Nota : cette question a donné lieu à un débat-discussion du CA de l'APEL avec Madame Delouis, dont vous pouvez trouver le compte-rendu détaillé sur notre site à la rubrique « compte-rendu du conseil » dans le menu gauche.

Entre les consignes de l'Education Nationale et l'évolution de l'environnement, l'ordinateur est en effet de plus en plus présent et inévitable dans la scolarité des enfants. Chacun doit donc s'y adapter et progressivement, des « règles de bonne conduite des relations virtuelles » doivent se mettre en place. Ces dernières doivent notamment préciser les délais nécessaires entre la demande d'un enseignant et le travail fourni par l'élève ou la fréquence de consultation de leur courrier électronique par les élèves. Par ailleurs, avec l'aide de subventions, Saint Jean s'équipe de plus en plus de tableaux numériques qui sont un outil précieux pour les professeurs.

Petites nouvelles du Primaire

Notre nouvelle équipe de l'APEL s'est engagée avec enthousiasme à participer à un certain nombre d'événements pour les classes primaires :



- 11 décembre : le vin chaud proposé par l'APEL à la suite de la messe de Noël fut un moment chaleureux de rencontre avec les familles.

- courant mars : café gourmand avec toute l'équipe enseignante.

- 26 juin : fête de l'école - l'APEL continuera à apporter son aide pour les jeux, le déjeuner, l'apéritif et la sécurité.

- 27 juin : bourse aux livres d'anglais - elle permet aux élèves de CM1 et de CM2 de vendre leurs livres d'occasion aux élèves de l'année suivante.

Un point concernant l'anglais a été abordé avec Madame Quatrepoint. De nombreux parents regrettent que cette langue soit enseignée de manière trop "globale" sans travail grammatical. Madame Quatrepoint va essayer de faire passer le message : il faut éviter les formes abrégées et traduire davantage mais l'oral est clairement préféré à l'écrit.

Pour tous ceux qui souhaiteraient nous aider, vous pouvez contacter Astrid Le Chatelier (astridlechatelier@yahoo.fr) ou Edwige Zbinden (fezbinden@aol.com).

Astrid Le Chatelier

L'APEL se renouvelle ...

Dans le Trait d'Union de septembre 2010, nous vous présentions l'APEL et encourageons chacun de vous à vous engager. Nombreux sont ceux qui ont répondu à cet appel. Aujourd'hui, chacun des vingt et un membres du CA a trouvé sa place. N'hésitez pas à les contacter si vous avez une question ou souhaitez leur donner un « coup de pouce ». Vous pouvez consulter le trombinoscope de l'APEL sur notre site www.apel-saint-jean-hulst.org dans la rubrique « Conseil d'Administration ».

Félicie Petersen

L'APEL de Saint-Jean Hulst invite les parents et toute la communauté éducative

à une

SOIRÉE

PLUMES & POILS

le 5 Mars 2011
à 21h en Salle Odéon

10€ avant le 10 février, 20€ après et sur place
Buffet et punch inclus

Evenement APEL - Ecole Saint-Jean Hulst / Avenue Bresserie
38, rue du Morvan - 54 380 de Essey - 54000 Verdun
Organisé à l'initiative de l'APEL - Ecole Saint-Jean Hulst

Evenement organisé par : astridlechatelier@yahoo.fr
Parrainé par : astridlechatelier@yahoo.fr